

LA NEWSLETTER D'ASF FRANCE

Votre rendez-vous trimestriel avec Avocats Sans Frontières France



Sortie de l'audience devant la CEDH sur la question du rapatriement des ressortissants français détenus au Kurdistan irakien et au Rojava

FOCUS SUR...

LE SOUTIEN DES BARREAUX

La collaboration avec les barreaux et les CDAD est un soutien majeur d'ASF France !

Du 11 au 16 octobre et pour la 7ème année consécutive, le barreau de Toulouse a organisé une opération solidaire en faveur d'ASF France à l'occasion des consultations juridiques gratuites subventionnées par le CDAD Haute-Garonne. Le barreau de Mont-de-Marsan a organisé une opération similaire le 27 octobre. Ainsi, les avocats toulousains et montois qui ont assuré ces consultations ont choisi de reverser leurs rétributions à notre association.

Nous remercions chaleureusement les 49 avocats volontaires, Pierre Dunac, Bâtonnier du barreau de Toulouse et Catherine Mattioli-Dumont, Bâtonnier du barreau de Mont-de-Marsan, ainsi que les CDAD de Haute-Garonne et des Landes pour leur engagement.



"Participer à ces consultations est pour moi l'occasion d'apporter ma pierre à l'édifice et de contribuer au travail admirable fourni par ASF France."

Me Alexandre Ramos
Avocat au barreau de Toulouse

Mutualisons nos forces et relevons le défi de démultiplier l'accès au droit pour tous en France et dans le monde !

Vous représentez un barreau ou un CDAD et souhaitez plus d'informations sur les différentes manières de vous engager à nos côtés ? Contactez Matthias au 0534311783 ou à developpement@avocatssansfrontieres-france.org.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Nous avons lancé notre campagne de dons ! Faire un don à ASF France, c'est avant tout aider des personnes qui, comme nous, souhaitent vivre leur vie en sécurité et avec dignité, et jouir de leurs droits fondamentaux.

N'hésitez pas à en parler autour de vous. Un grand merci pour votre soutien !



Je soutiens aujourd'hui

LA PAROLE À...

MATTHIEU BAGARD



Représentant d'ASF France au sein de la
délégation au Rojava
Secrétaire général d'ASF France
Avocat au barreau de Paris

En 2020 et 2021, ASF France a mené trois missions au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus. La France est le premier pays européen concerné par la question des rapatriements par le nombre de ressortissants détenus dans le nord-est de la Syrie.

Pouvez-vous nous parler des dernières actions menées par ASF France concernant les ressortissants français actuellement détenus dans le nord-est de la Syrie ?

Cette année, nous nous sommes rendus deux fois en zone irako-syrienne afin d'échanger avec les autorités kurdes concernant la détention et le rapatriement des ressortissants français. À l'issue de ces missions, nous avons appelé au rapatriement d'urgence des enfants, qui sont des victimes de guerre, et de leurs mères actuellement détenues sans droit ni titre. Nous avons également présenté un mémoire d'amicus curiae devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) afin de dresser un état des lieux des perspectives judiciaires pour les ressortissantes françaises actuellement détenues dans le nord-est de la Syrie et démontrant que la seule issue respectueuse de leurs droits et des engagements internationaux de la France est un rapatriement et une judiciarisation en France.

Comment s'est passée la dernière mission au Rojava ?

Cette mission s'est globalement bien passée. La délégation – composée de représentants du Conseil national des barreaux, de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, d'ASF France et d'un député français – a pu s'entretenir assez longuement avec les autorités du nord-est syrien, qui ont de manière unanime appelé les États européens au rapatriement des familles détenues. Notre message est donc commun. Il



ASF France était présente à l'audience devant la CEDH le 29 septembre 2021 sur la question du rapatriement des ressortissants français

n'est toutefois pas entendu par les autorités françaises à l'heure actuelle. Nous avons par ailleurs regretté de n'avoir pu rencontrer les enfants et les femmes français dans les camps, cet accès étant pour l'instant toujours très restreint.

Quelles sont les prochaines actions auxquelles ASF France réfléchit ?

Nous comptons poursuivre nos missions sur le terrain, afin de rencontrer les enfants et les femmes de nationalité française détenus dans les camps, et d'accompagner un mouvement général de rapatriement. Nous réfléchissons également à intervenir dans le cadre des procédures pendantes devant les comités onusiens (comité des droits de l'enfant notamment) comme nous l'avons fait devant la CEDH. Il est essentiel que la société civile reste mobilisée sur cette question fondamentale.



NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS !

La rentrée fut riche du côté de nos partenaires ! De nombreux défis nous attendent et nous sommes très heureux de pouvoir à présent compter sur le précieux soutien de Doctrine (via la plate-forme <https://unpourcent.doctrine.fr/>) et d'Electro Dépôt Colomiers pour les relever ! C'est ensemble que nous irons plus loin dans notre mission d'accès à la justice des plus vulnérables dans le monde. Un grand merci à eux pour leur engagement.



Vous êtes une entreprise socialement responsable et souhaitez vous engager pour une cause de justice ?

Contactez Matthias au
05 34 31 17 83 ou à
developpement@avocatsansfrontieres-france.org



L'ESSENTIEL



Nigéria - [Missions dans les États de Lagos et d'Edo](#)

Grèce - [Ouverture d'un nouveau camp à Samos](#)

Afghanistan - [ASF France exhorte les autorités françaises à garantir en France la pleine application du droit d'asile](#)

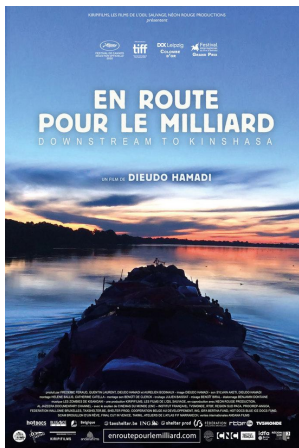
Mali - [Formation des avocats et des médecins sur les violences basées sur le genre](#)

Haïti - [Démarrage du projet IMPLIC pour les droits des personnes privées de liberté](#)

Siège - [Assemblée Générale 2020](#)



SAVE THE DATE !



ASF France soutient le film de Dieudo Hamadi "[En route pour le milliard](#)" sur les victimes de la guerre des six jours au Congo.

RDV pour deux projections-débats, le 16 novembre à l'Utopia Borderouge à Toulouse et le 1er décembre à l'Utopia Sainte Bernadette à Montpellier.

RETOUR DES FORMATIONS !

En octobre a eu lieu le niveau 1 de notre formation de formateurs ! Animée par nos formateurs bénévoles Julien Bareguwera et Marie-José Cantier, les 8 participants ont découvert les outils et méthodes de formation utiles pour tous nos projets sur le terrain. Le niveau 2 aura lieu cet hiver. Il est gratuit pour nos adhérents (il est impératif d'avoir effectué le niveau 1) ! Contactez-nous pour plus d'informations.



"J'ai particulièrement apprécié les ateliers pratiques comme le jeu de rôle et la technique dite du mixage ! Ces connaissances me permettront d'assurer au mieux les formations sur le terrain." Me Clémence Cottineau, avocate au barreau de Paris.

ÇA BOUGE CHEZ ASF FRANCE !



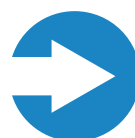
ASF France déménage ! Vous pouvez maintenant nous retrouver au 13 rue des Fleurs - 31 000 Toulouse. Nous remercions chaleureusement le Barreau de Toulouse pour avoir facilité cet emménagement et pour son accueil chaleureux.

Nous avons accueilli de nouvelles personnes dans nos équipes ! Nous ont rejoint **Saïfoulaye Saïdou Sidibe**, chef de projet JUGE (Mali), et **Misstherly Casseus**, assistante coordination IMPLIC (Haïti).

Nous avons dit au revoir à **Savyuth Ky**, représentante pays et cheffe de projet MAJC (Cambodge), **Lalé Michel Traoré**, chef de projet JUGE (Mali) et **Cosima Pietri**, stagiaire assistante de communication. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail à nos côtés et leur souhaitons une très belle réussite pour la suite de leurs projets !

REJOIGNEZ-NOUS !

En devenant adhérent(e), vous marquez votre engagement pour la défense des droits fondamentaux et vous agissez concrètement pour la défense des droits humains !



[J'adhère en ligne et en toute sécurité](#)